

CQP ASA

MENTION EQUITATION

– LES ECURIES DE LA DORDOGNE –

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR SOIGNEUR ASSISTANT – MENTION EQUITATION –

❖ Objectifs de la formation

- Validation de la Capacité Professionnelle « Animateur Soigneur Assistant » mention équitation
- Répondre aux besoins de la profession en terme de services aux entreprises et de personnel qualifié apte à répondre au développement des Loisirs équestres.

❖ Aptitudes requises

- Etre titulaire de l'AFPS
- Avoir 16 ans minimum
- Réussir le test de sélection
- En préalable, le candidat doit être titulaire de la capacité équestre professionnelle 1

❖ Organisation de la formation

Le certificat de qualification professionnelle est obtenu par capitalisation de 4 unités de formation. Les 4 unités capitalisables, constitutives du certificat, sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences suivants

- **UC1** : être capable de mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics
- **UC2** : être capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liées aux activités équestres
- **UC3** : être capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés
- **UC4** : être capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation
- L'UC 3 du CQP ASA correspond à la capacité équestre professionnelle n°2. Cette capacité doit correspondre aux exigences préalables définies par l'Etat pour l'entrée en formation au BPJEPS de la spécialité « activités équestres »

Durée	Lieu(x)
10,5 mois	LES ECURIES DE LA DORDOGNE

750 Heures en centre de formation
750 heures en entreprise
1500 Heures

❖ Informations complémentaires

👉 **Champ et nature des interventions :**

D'une manière générale, l'animateur soigneur assistant :

- Accueille les publics, participe à l'animation d'une structure, et à la promotion des activités
- Participe à l'entretien des chevaux et poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements.
- Travaille les équidés et contribue à valoriser la cavalerie
- Participe à l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète) sous l'autorité d'un

- titulaire d'une qualification de niveau IV relative à la spécialité.
- Participe à l'organisation et à la gestion des activités.
Etre capable de :
- Mobiliser les connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics
- Réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres
- Maîtriser les techniques professionnelles en équitation liées à l'emploi et à la préparation des équidés
- Encadrer un groupe de pratiquant dans le cadre d'une action d'animation, soit en équitation cheval soit en équitation poney

❖ Conditions d'entrée

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. En préalable, le candidat doit être titulaire de la capacité équestre professionnelle 1 2. Ecrit 3. Entretiens individuels de motivation |
|---|

❖ Statut

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrat de professionnalisation, CIF, individuel, autres ... |
|--|

❖ Hébergement – Restauration

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Solutions en matière d'hébergement = non, - Solutions en matière de restauration= oui |
|--|

❖ Suite du parcours et débouchés possibles :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le titulaire du CQP d'Animateur Soigneur Assistant exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire du BEES équitation ou du BPJEPS activités équestres. Un titulaire du Brevet d'Educateur Sportif équitation, du Brevet Professionnel de la jeunesse de l'Education populaire et du Sport activités équestres, peut encadrer en situation professionnelle jusqu'à cinq titulaires du CQP d'Animateur Soigneur Assistant. Cette possibilité d'encadrer cinq titulaires du CQP d'Animateur Soigneur Assistant permet d'envisager la création d'emplois dans des structures spécialisées dans la découverte de l'équitation. ❖ Entrée en formation BPJEPS Activités équestres, mention équitation |
|--|

❖ Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription UCPA

- Photocopies des diplômes : AFPS ou BNPS ou BNS
- Un certificat médical de non contre-indication **de moins de 3 mois** à la date de début de la formation
- 2 photos d'identité récentes
- 1 photocopie de la Carte Nationale d'Identité
- 1 lettre de motivation

❖ Renseignements/Inscriptions et retour du dossier dans les meilleurs délais à

Ferme équestre - Ecole d'équitation LES ECURIES DE LA DORDOGNE Route du sancy -
Chemin des Montagnes 63240 Le MONT-DORE Tel. 04.73.65.03.82 ecuries-mont-dore@wanadoo.fr